

DU CHANT CHORAL A LA FILIERE VOIX

Chanter une pratique artistique ouverte à tous !

DU CHANT CHORAL A LA FILIERE VOIX

La voix

De la classe de chant lyrique aux chorales d'enfants, que ce soit les cours collectifs ou la filière voix, toutes les voix résonnent au sein du CRR ! Le travail sur la voix, instrument si riche et si particulier car unique à chacun, commence dès les cours d'initiation et accompagne les enfants et les étudiants comme pratique collective lorsqu'ils ne participent pas à l'orchestre.

La filière voix quant à elle offre aux plus passionnés la possibilité de choisir "la voix" comme instrument principal dès le CE1.

Enfin la classe de chant lyrique forme les étudiants à cet art : étude d'opéras, oratorios, lieder, mélodies, de l'époque baroque au répertoire contemporain, en soliste, en chœur de chambre et en atelier à un par voix.

Les étudiants se forment auprès de leurs professeurs et rencontrent des artistes de renommée internationale au cours de masterclass et d'ateliers d'art lyrique avec mise en scène.

Découvrez le [site du chœur d'adultes du CRR](#).

Le chant choral - pratique collective



Les chorales d'enfants en tant que pratique collective sont ouvertes à tous et obligatoires dans le cursus instrumental pour les enfants des cours d'initiation jusqu'à la 2e année de cycle 1 de formation musicale. Par la suite la chorale reste la pratique collective de tous les enfants et adolescents dont la pratique instrumentale ne permet pas d'intégrer un orchestre ou de tous ceux désirant compléter leur cursus avec un travail sur la voix.

Les enfants intègrent un chœur en fonction de leur âge et de leur niveau de formation musicale.

- Cycle 1 : 1e et 2e années
- Cycle 2 : 3e et 4e années
- Cycle 2 (voix égales, les garçons ayant mué peuvent entrer au chœur d'étudiants à partir de 16 ans)

La filière voix



Vous aimez chanter et voulez faire de la voix votre instrument principal, la filière voix vous accueille !

Plusieurs chœurs vous sont proposés du CE1 jusqu'à la fin des études musicales. Cette filière permet de suivre une formation complète autour de la voix dans un cursus chant-choral diplômant.

Cycle 1

Choeur préparatoire (CE1-CM1)

- Choeur : 45' / semaine
- Technique vocale : 30' / semaine en petit groupe
- Formation musicale
- Instrument complémentaire en option

Choeur piccolo (CM2-5ème)

- Choeur : 1h / semaine
- Technique vocale: 45' / semaine en petit groupe
- Formation musicale
- Instrument complémentaire en option

Cycle 2

Choeur junior (de la 4e à la 2nde)

- Choeur : 1h30 / semaine
- Technique vocale: 45' / semaine en petit groupe
- Formation musicale
- Instrument complémentaire en option (instrument polyphonique)

Choeur d'étudiants (à partir de la 1ère)

De la seconde à la fin des études, incluant le 1^{er} cycle de classe de chant et la pratique collective pour les étudiants instrumentistes en cycle 3 ne pouvant intégrer un ensemble de pratique collective instrumentale.

Cycle Adulte (à partir de 16 ans)

Choeur étudiant

- 1h30 de chant choral / semaine
- Formation musicale optionnelle

Choeur mixte (choeur d'adultes)

- 2h de chant choral / semaine
- 45 minutes de technique vocales / 3 semaines en petit groupe

Cycle 3

Choeur de chambre

Réservé aux étudiants de la classe de chant du 2e cycle, ouvert à des chanteurs extérieurs de très bon niveau si l'effectif le permet.

- Choeur: 1h30/semaine + 3 à 4 dimanches de répétition dans l'année.
- Cours de chant individuel dans le cadre de la classe de chant
- Atelier chant à 1 par voix : 45mn/semaine
- Formation musicale : obligatoire, jusqu'à l'unité de valeur de formation musicale chanteur 3e cycle

La classe de chant



Acquérir une pratique vocale autonome au travers d'une connaissance approfondie du répertoire, mettre en place des méthodes de travail personnel ainsi qu'une maîtrise de la pratique d'ensemble, la classe de chant forme les étudiants à l'art lyrique des premières années jusqu'aux classes de maîtres.

Cursus

- Un cours de chant individuel hebdomadaire de 30' à 1h
- Des ateliers chant 1 par voix : 45mn/semaine dès le 2e cycle
- Une pratique collective vocale
- Un cours de formation musicale selon le niveau de l'étudiant à l'issue du test d'entrée.

Conditions d'accès

- Admission en cycle 1, 2 et 3 selon le niveau des étudiants, sur concours d'entrée et en fonction des places disponibles. Les étudiants préparent en 1 à 3 séances - avec les professeurs qu'ils auront rencontrés préalablement le programme qu'ils présentent au concours.
- Test d'aptitude vocale : vocalises ou morceau préparé (accompagnement au piano prévu).
- Admission en cycle 1 sur concours d'entrée, programme libre
Non débutants : admission en cycle 2 ou 3 sur examen, programme imposé. Rencontre avec les professeurs début septembre.

Atelier d'art lyrique



Monter un opéra, se préparer au travail de mise en scène, travailler un rôle, vivre une production et l'aboutissement d'un travail scénique, l'atelier d'art lyrique forme les étudiants à l'art de la scène.

Destiné aux étudiants de la classe de chant à partir du 2e cycle sur audition, il est aussi possible d'y participer dans le cadre du "parcours atelier" pour des chanteurs extérieurs au conservatoire. L'admission se fait alors sur audition au moment du concours d'entrée dans la classe de chant au mois d'octobre;

- Intervenant : François Le Rous
- 10 séances de 6h, le vendredi à partir du mois de janvier
- Une à deux dates de restitution dans et hors les murs du conservatoire

La direction de chœur



La classe de direction de chœur est ouverte à la fois à des étudiants désirant s'initier à la direction de chœur dans le cadre de leurs études instrumentales ou vocales, mais aussi à des chefs de chœurs déjà en responsabilité face à un ou plusieurs chœurs et souhaitant se perfectionner. Elle accueille aussi les étudiants en cycle spécialisé de formation musicale dans le cadre d'une UV complémentaire.

Enseignement global

- 3 h de cours collectifs hebdomadaires, travail régulier avec les chœurs du conservatoire
- séances de travail avec des étudiants d'autres classes de direction
- séances de travail avec des chœurs dirigés par des étudiants

Conditions d'accès

- Sur dossier
- Une épreuve pratique avec mise en situation devant un chœur sera organisée courant octobre pour une inscription en cursus diplômant.

ALLER PLUS LOIN

SUR LE SITE

- ▶ Licence Lettres et arts vivants (musique, danse, théâtre)

► Scolarité

► Etudiants en scène

DIRECTION DE LA CULTURE ET DE L'EDUCATION ARTISTIQUE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CERGY-PONTOISE

Parvis de la Préfecture - CS 80309

95027 Cergy-Pontoise Cedex

01 34 41 42 53